



# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire Inférieure

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
paraissant le Samedi - Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.  
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.90 - 157.42  
Chèques Postaux Nantes 6.015



**EXPORTATION DES VINS :** L'Office international du vin vient de publier le tableau des statistiques comparées des premiers semestres 1929 et 1931. Les exportations de vins de France, qui étaient de 773.000 hectos en 1929 sont tombées à 425.000 hectos en 1931. Pendant ce temps l'Italie, qui exportait 480.000 hectos dans les six premiers mois de 1929, en a exporté 916.000 en 1931, et les exportations de vins hongrois sont passées de 56.000 à 112.000 hectos !

**CUEILLETTE DES OLIVES :** Un concours d'appareils de cueillette mécanique des olives, aura lieu à Sfax, en Tunisie, les 19 et 20 décembre. C'est le troisième organisé par l'Office de l'Expérimentation agricole.

A NANCY aura lieu, les 25, 26 et 27 décembre, une Exposition internationale d'animaux de basse-cour, sous les auspices de la Société d'Agriculture de l'Est.

**PEAUX D'OIES :** L'industrie de la préparation des peaux d'oies, essentiellement française jusqu'à ces dernières années, est actuellement concurrencée par l'importation des peaux d'oies étrangères. Cette industrie faisait vivre un nombre important d'ouvriers et exportait plus de dix millions de produits chaque année.

**CHIENS DE BERGER :** Des livres généalogiques viennent d'être ouverts au Club Français du Chien de Berger, 5, avenue de l'Opéra, à Paris, pour nos bonnes races de chiens de berger.

EN HOLLANDE, pays grand comme quatre départements français, existent une douzaine d'Ecoles d'agriculture, une soixantaine de Directeurs de Services agricoles et plus de 800 cours scolaires agricoles.

## Projet de Relèvement des Taxes Postales

Le Ministre des P.T.T. a préparé un relèvement des taxes postales pour réduire le déficit de son Administration, qui atteint, cette année, 135 millions.

La lettre à 50 centimes ne serait pas touchée. Mais le droit de recommandation des lettres serait porté de 1 fr. à 1 fr. 50 et celui des autres objets de 0 fr. 60 à 0 fr. 90. Les deux premiers échelons des tarifs d'imprimés et d'échantillons passeraient respectivement de 6 fr. 10 et 6 fr. 25 à 0 fr. 20 et 0 fr. 30. La carte postale illustrée dont le texte ne dépasse pas cinq mots devrait être affranchie à 0 fr. 20. L'affranchissement des mandats de virement aux comptes courants postaux serait porté de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 ; en outre, une surtaxe de 0 fr. 25 serait perçue lorsque le coupon de ces mandats serait couvert d'une correspondance.

Le tarif des chèques nominatifs du service chèques postaux, serait de 0 fr. 20 par 1.000 francs au lieu de 0 fr. 10, avec minimum de 1 fr. au lieu de 0 fr. 50. Enfin, les correspondances que les titulaires de comptes courants adressaient jusqu'à présent en franchise aux bureaux de chèques postaux devraient être affranchies à 0 fr. 20.

En ce qui concerne les taxes téléphoniques, l'Administration demanderait 3 fr. au lieu de 2 jusqu'à 75 km.; 4 fr. au lieu de 3 jusqu'à 100 km.; 16 fr. au lieu de 13 jusqu'à 500 km.; 21 fr. au lieu de 25 jusqu'à 1.000 km.

## Nos Exportations Agricoles ET L'ANGLETERRE

A la Chambre des Communes de Londres, le Ministre de l'Agriculture vient de déposer le texte d'un nouveau projet de loi tendant à frapper certains produits étrangers d'une taxe douanière, allant jusqu'à 100 % ad valorem. Cette taxe, dont la durée serait de 12 mois, s'appliquerait aux produits agricoles et horticoles suivants :

**FRUITS :** cerises, groseilles rouges, blanches et à maquereau, cassis, raisin de serre, prunes et fraises.

**LEGUMES FRAIS :** Asperges, haricots verts, brocolis, choux-fleurs, carottes, salades, laitues, endives, concombres, champignons, petits-pois, pommes de terre nouvelles, tomates et navets.

**FLEURS :** Fleurs coupées, plantes en serre, oignons à fleurs et en fleurs, rosiers et feuillages divers.

Après les ridicules mesures d'interdiction et de limitation de nos exportations de pommes de terre et de tomates, de crainte du doryphore — mesures qui entrent en vigueur des mars prochains — ce nouveau projet du Gouvernement britannique va jeter la consternation chez nos producteurs et exportateurs, en attendant de causer bien des ruines ; car il est improbable que nous trouvions de nouveaux débouchés.

Jamais nous n'aurions pensé que ces mesures protectionnistes anglaises puissent frapper autant de nos marchandises. La Bretagne, qui exportait chaque année en Angleterre d'énormes quantités de pommes de terre nouvelles, de choux-fleurs et de fraises, exportations qui constituaient sa principale richesse, sera certes la plus lésée. Mais aussi, avec elle, notre belle région Nantaise, l'Anjou, tout le Val de la Loire et de nombreuses autres régions françaises seraient gravement touchées. Ces taxes frapperaient également les produits hollandais, belges, italiens et espagnols.

Il est difficile, pour encore, de fixer le chiffre des exportations françaises visées par le bill britannique, mais il est certain qu'il s'élèvera à plusieurs centaines de millions de francs. Rien qu'en pommes de terre, nous exportons bon an, mal an pour plus de 200 millions, en fruits de table 144 millions, en légumes frais 82 millions, en plants de serre et arbustes 21 millions, etc...

« Buy British ! Buy Imperially ! » N'achetez que des produits anglais ! Achetez les produits d'Empire ! — Tels sont les nouveaux mots d'ordre qui se répandent chaque jour en Grande Bretagne, ce pays, hier libre-échangiste, aujourd'hui partisan d'une rigoureuse protection douanière. Mais l'Angleterre pourrait-elle se suffire à elle-même, comme nous autres en France nous pourrions le faire, grâce à nos richesses naturelles, à notre Agriculture, à l'équilibre existant entre notre industrie et notre production agricole ?

Nous ne le croyons pas et nous en avons exposé bien souvent les raisons au cours de nos conférences. Cela ne les empêche pas d'écrire sur des affiches, pour appuyer leur campagne protectionniste : « Nous pouvons offrir les meilleurs produits anglais. Pommes, poires, raisins, tomates, concombres, champignons, etc... Des îles Jersey et Guernesey : les raisins, haricots, tomates. De la Nouvelle Ecosse et de la Colombie Britannique : les pommes en boîtes et en barils. Du Canada : les myrtilles. Des colonies du Sud de

l'Afrique : les oranges et les fruits. Chaque semaine, nous organisons pour les fruits une semaine impériale. »

Nous pourrions, si nous le voulions, susciter une pareille campagne en France et il nous serait bien plus facile de nous passer des produits étrangers, ayant à peu près tout chez nous et dans nos merveilleuses colonies. L'Exposition Coloniale de Paris ne l'a-t-elle pas amplement démontré, aux yeux du monde ? Mais en France, nous sommes bons enfants, nous aimons ce qui vient de l'étranger et nous ne demandons qu'à collaborer avec les autres nations. Bien plus, nous leur avançons de l'argent pour les aider à se relever... et à nous combattre ensuite sur le terrain économique !

Après l'Allemagne, voici l'Angleterre et nous pourrions encore citer d'autres pays.

Pendant ce temps, les marchandises étrangères viennent éliminer de plus en plus nos produits sur notre propre marché. Nos producteurs se lamentent de cette concurrence, de cette invasion qui confine, malgré l'élévation de certains droits de douanes, par suite des procédés de dumping et des primes à l'exportation employés par d'autres nations, avides d'écouler leurs marchandises à n'importe quel prix.

Mais, revenons, pour l'instant, au cas de l'Angleterre.

La presse anglaise est à l'affût de tout ce qui peut être publié dans les journaux français, tendant à confirmer la légende que la France inonde le marché anglais de ses produits, alors qu'elle ferme ses portes à l'entrée des produits britanniques, par l'application de tarifs prohibitifs. Elle n'a pas négligé de donner une grande publicité au fait que, d'après les statistiques françaises, notre pays aurait vendu au Royaume-Uni, en 1930, 12 millions de livres de plus qu'il ne lui a acheté ?

Or, la situation apparaît sous un jour différent quand on l'examine de plus près : D'après les statistiques anglaises, de 1930, les importations en Grande Bretagne de produits français, de marchandises de toutes sortes, se sont élevées à 49.185.587 livres. Il y a lieu de considérer que

ces chiffres sont basés sur la valeur C. A. F. des marchandises et qu'ils sont, par conséquent, grevés de frais de transports et d'assurance, à l'encontre des chiffres des exportations qu'il est évaluées en prix F. O. B. Il faut remarquer aussi que l'Angleterre traitant la majorité des transports et de l'assurance de ce trafic, trouve un bénéfice très intéressant dans ceux-ci.

D'autre part, la Grande Bretagne est un pays de trafic international et réexporte beaucoup des marchandises qu'elle achète. En se basant sur la moyenne des années précédentes, on peut estimer ces réexportations à 4 millions de livres, pour les marchandises françaises. En déduisant ce chiffre, ainsi que les 3 % de frais de transports et d'assurance, le total de nos importations en Grande Bretagne a donc été de 43.710.020 livres.

Par contre, les exportations de l'Angleterre vers la France, en 1930, se sont élevées à 44.224.671 livres. Nous réexportons, en France, qu'une très faible partie des produits importés.

La Commission des échanges commerciaux prouve donc que les ventes et achats entre les deux pays, arrivaient jusqu'à présent à se compenser. Nous achetions même un peu plus aux Anglais, que nous leur vendions de marchandises.

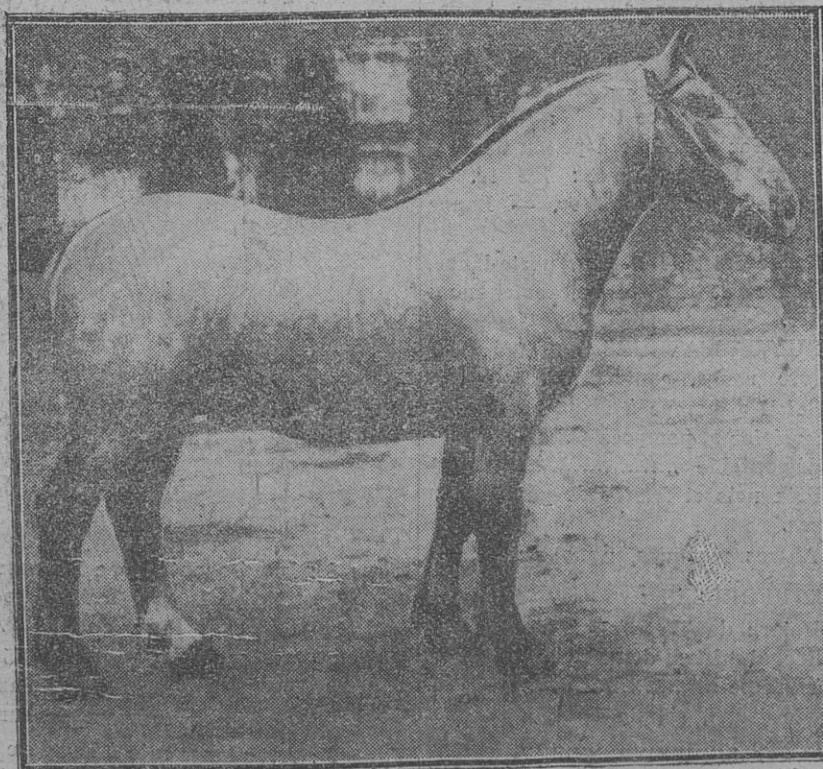
Mais que deviendront demain nos exportations, avec ces tarifs douaniers allant de 50 à 100 % ad valorem, tarifs qui frapperont surtout impitoyablement nos produits agricoles, maraîchers et horticoles ? Notre Gouvernement va être amené à prendre position et des pourparlers vont être engagés avec le Gouvernement britannique, en vue des futurs échanges commerciaux entre les deux pays.

A l'Assemblée générale de l'Association des Chambres de Commerce britanniques, tenue à Lincoln, le 24 septembre dernier, le président, Sir William Clare Lees s'est écrié : « We need to adopt as a policy : Buy from those who buy from us ! » Nous devons adopter comme politique : ACHETONS A CEUX QUI NOUS ACHETENT !

Nous l'avions toujours dit... en bon français !

R. FAIVRE.

## Le Trait postier breton



BATAILLEUR, suzerbe étalon, qui fut vendu, il y a quelques années, à la République Argentine.

## Un Brin de Gaussette...

Dimanche dernier, mon cousin Alphonse, qu'a une auto à quatre roues, sur pneus « soins-soins », m'a dit comme ça : — Allons, viens avec nous à Nantes. Emmène la Mère Jeannot et les gosses, on va nous offrir le cinéma !

Comment voulez-vous refuser une invitation pareille, faire marche arrière, quand les drôles s'étaient déjà casés dans la voiture et battaient des deux mains ? Alors, nous y'allâmes pour la grande ville, serrés là dedans comme des sardines...

Arrivés bonne heure pour la première matinée, on débarqua au nouveau cinéma de la rue Franklin, où qu'on jouait « Le Procès de Mary Dugan ». Seulement, par moyen d'entrer tout étouffés à l'avance. On précipita au ciné de la rue Scribe. Pour aller voir « Verdun » — c'était en père peinard — mais là encore pas mèche ; y avait pu une place : tertous les strapontins et les « boyaux » étions occupés ! Même chose au « Katorza », au « Royal-Ciné » et au « Majestic » où le pu p'tit fautuill étions pris d'assaut, comme si qu'on donnait des places à la messe !

Les gosses pleurnichaient de voir leur partie de plaisir dans l'eau. En y'allâ une affaire ! On a dû se consoler dans un café des quais, devant quelques fillettes de Muscadet — sans compter qui faisions frusquet avec ce méchant brouillard.

— Alors c'est ça la grande misère, qu'on dit que les gens se serrent la ceinture, qui pouvons pu acheter de viande, rapport que c'est un produit de demi-luxe... et y se ruons dans les théâtres, les cinémas parlants, avec des places à 8, 10 et 12 francs et qui va des familles entières ? Crois-tu que j'en ferais point mieux de s'payer le nécessaire ?

— C'est comme ça partout, mon pauvre Jeannot : on veut s'offrir des toilettes, des amusements, tout ce qu'il y a de plus beau et après on crie que la vie est chère ! Tiens, j'étais à Paris la semaine dernière et je me suis promené un moment sur les boulevards, pleins de lumières et de chic gens ; on faisait queue dans les magasins. C'est à s'demander si y a vraiment une crise pour tout le monde ? Un ami me disait que la recette des cinémas avait augmenté de plus de 25 % sur l'année dernière. La vie continue comme à l'habitude.

— Tant mieux pour eux, mon cher Alphonse. Mais en attendant, c'est nous qui faisons les frais de la baisse, ce que nous achetons n'ayant point diminué en rapport... Pleurez pas les enfants ; on va aller voir les expositions de jouets des magasins. A défaut d'écran animé, ça nous amusera un brin et ça coûtera ren du tout !

Y faisait nègre quand on est remonté en voiture, pour regagner la maison et dame c'étaient point plaisant de conduire à Nantes, avec tertous les sens uniques et pas uniques. Sur une place on s'est fait arrêter par un agent, à grands coups de sifflets, qui courait après nous avec son bâton blanc :

— Vous ne savez donc pas qu'il y a un sens giratouarré ? (qui nous dit comme ça d'un accent méridional) Je vais vous flanquer un procès pour vous l'apprendrre !

Vous pensez si qu'on s'est dépêché de giratouarrer autour de la place, en appuyant sur l'accélérateur... Quelle rigolade ! nous n'avions pas vu cinéma, nous avions vu Guignol.

MAITRE JEANNOT.

## Le PRIX du LAIT

Le lait est abondant au Pays nantais, mais aussi la consommation en est grande. N'est-il pas d'usage, dans notre Ouest, de manger beaucoup de laitage ? C'est en considérant ces deux facteurs que nous ne nous expliquons pas comment, chez nous, le prix du lait à la production a baissé dans des proportions aussi grandes. Ne nous signalait-on pas, hier, des ventes consenties par des cultivateurs à 0,50 et 0,55 le litre ? C'est bien bas tout de même ! Tout baisse, c'est entendu, mais n'y a-t-il pas exagération. Les producteurs pourraient peut-être résister un peu mieux aux offres des bassiers. Pourquoi notre sort serait-il plus mauvais que celui des cultivateurs des autres provinces, serait-ce parce que nous sommes simples et bons enfants ?

A titre indicatif, voici, dans le Centre de la France, les prix consentis aux producteurs pendant le mois d'octobre dernier. Remarquons qu'il ne s'agit pas là de lait pour une ville voisine, mais de lait pour beurres, fromages, ou onéreuses expéditions au loin, toujours payés moins cher :

| 1° Les Sociétés laitières :      |      |
|----------------------------------|------|
| Chapelle-Vend. (L.-et-Cher)..... | » 70 |
| Cloyes (E.-et-L.).....           | » 63 |
| Couture-sur-Loir (L.-et-C.)..... | » 65 |
| Fontenay-sur-Loire (L.).....     | » 83 |
| Jargeau (Loiret).....            | » 85 |
| Menetou-sur-Cher (L.-et-C.)..... | » 67 |
| Onzain (L.-et-C.).....           | » 70 |
| Palay (Loiret).....              | » 80 |
| Varenes-Fouzon (Indre).....      | » 68 |
| Vouvray-sur-Loire (Sarthe).....  | » 60 |

| 2° Les Coopératives laitières : |      |
|---------------------------------|------|
| Fay-aux-Loges (Loiret).....     | » 85 |
| Ladon (Loiret).....             | » 85 |
| Lorcy (Loiret).....             | » 85 |
| Marceau-aux-Près (Loiret).....  | » 93 |
| Mer (L.-et-C.).....             | » 82 |
| Boiscommun (Loiret).....        | » 82 |

Il faut que le prix du lait baisse en ville, pour que son prix, étant en harmonie avec la baisse des consommateurs, il en soit lui-même avantagé. Entendu. Mais si le lait se vend à la production de moins en moins cher, les cultivateurs cesseront d'en faire ; et alors ...

DE CAMIRAN,  
Président du Syndicat des Agriculteurs.

## La Fumure des Prairies

Il est peut-être peu de plantes de grande culture qui soient aussi sensibles à l'action des engrais que celles qui constituent une prairie naturelle.

La plupart des bons cultivateurs et des herbagers sont d'ailleurs convaincus de la vérité de ce qui précède, et pourtant il semble que cette année beaucoup hésitent à fumer, comme il conviendrait, leurs prairies ou herbages. La baisse rapide et très exagérée du bétail y est bien pour quelque chose, mais actuellement les cours sont plus fermes et paraissent devoir remonter encore sur décembre et janvier. Pourquoi les prairies ne recevraient-elles donc pas cet hiver les engrais qui leur sont nécessaires ?

Elles n'en ont pas besoin, répondent beaucoup de cultivateurs, elles ont donné cette année une grosse récolte de foin et, grâce à la température élémentaire dont nous jouissons depuis le début de l'automne, il y a encore de l'herbe dans les prairies.

Voilà bien un raisonnement qui peut impressionner au premier abord mais qui, à la réflexion, est bien à l'envers du bon sens. C'est justement parce que vos prairies ont donné beaucoup d'herbe cette année qu'elles ont davantage besoin d'engrais cet hiver. Ne croyez pas que cette herbe se soit constituée de l'air du temps, elle a bel et bien été tirée de votre sol qui a dû livrer d'autant plus d'éléments fertilisants que la récolte de foin a été plus abondante et la pousse de l'herbe plus considérable depuis la fauchaison. Le sol de votre prairie est donc plus épuisé qu'en année normale et si vous ne graissez pas cet hiver, vous vous exposez au printemps prochain à de fortes déceptions.

C'est entendu, disent un grand nombre, mais, cette année, c'est la crise, alors nous nous adressons à l'engrais le moins cher et nous ne mettrons que des scories, quitte à en employer le double des années précédentes. Quel mauvais raisonnement ! Le prix d'un litre de vin ordinaire est, cette année, sensiblement moins cher que le prix du kilogramme de pain : viendra-t-il à l'idée du cultivateur de substituer dans sa nourriture le vin au pain parce qu'il est moins cher ? Et pourquoi il parle de mettre les plantes

de sa prairie à un régime semblable ; parce que l'acide phosphorique (des scories) est moins cher en ce moment que la potasse, il veut obliger les plantes à se nourrir exclusivement d'acide phosphorique, alors qu'elles ne peuvent se développer normalement sans une quantité suffisante de potasse. Or les scories, quel que soit leur prix et la quantité qu'on emploie, ne sauraient remplacer en aucune façon la sylvinite, pas plus que le vin ne peut remplacer le pain dans l'alimentation humaine.

Pour une économie de quelques francs, le cultivateur qui utilisera les scories au lieu et place de sylvinite, perdra beaucoup plus d'argent à la récolte qu'il n'en aura économisé à l'épandage des engrais.

Il est donc absolument nécessaire, dans son propre intérêt, que le cultivateur se ressaisisse et qu'il se décide :

1° A fumer largement ses prairies cet hiver et d'autant plus que la récolte de cette année aura été plus abondante.

2° A employer une fumure équilibrée, c'est-à-dire contenant autant de potasse que d'acide phosphorique.

Dans les prairies basses, le mélange le plus recommandable est scories et sylvinite, sac pour sac, à la dose de 600 à 1.000 kilos à l'hectare. Il y a intérêt à fumer le plus tôt possible, les épandages de décembre et janvier étant toujours plus favorables à la première coupe que ceux plus tardifs.

L'action du mélange scories et sylvinite se marquera nettement par une réduction des granités grossiers, du jonc là où il y en a, et par l'apparition d'un véritable tapis de foin qui améliorera sensiblement la qualité de l'herbage ou du foin qui sera récolté à la saison prochaine.

Dans les prairies, établies en terres fortes et manquant de chaux, on peut avantageusement remplacer la sylvinite par le chlorure de potassium, à raison de 400 kilos de chlorure pour 250 kilos de sylvinite riche.

Nous rappelons également que la sylvinite et le chlorure se mélangent très bien aux scories et en facilitent considérablement l'épandage.

J. VALENTIN,  
Ingénieur agronome.





## Les Travaux de Saison

Nous sommes dans la période de repos complet de la nature, aussi elle semble endormie dans une sorte d'engourdissement, les arbres ont perdu leur verdure et les feuilles couvrent le sol. C'est le moment d'en faire une ample provision, qui nous serviront, à notre potager, pour protéger les quelques récoltes qui hivernent dans le sol et dont la consommation ne s'effectue qu'au fur et à mesure des besoins. Ce qui permettra d'en avoir toujours à sa disposition, malgré les rigueurs de la température.

Il n'est pas de meilleure couverture pour préserver les ARBUSTES, que la gelée. S'ils ne sont pas encore couverts, il n'est pas de travaux plus urgents ; ils ont dû être préalablement débranchés à l'automne, on ne leur a laissé que deux ou trois drageons, suivant leur force. On relèvera leurs feuilles, que l'on maintiendra relevées pour l'opération et on entourera le collet d'une couronne de feuilles sèches, puis si l'on a à sa disposition un peu de paille, on en mettra quelques poignées dessous, du côté nord, pour empêcher que les grands vents ne soulèvent la couverture de feuilles sèches. On relèvera un peu de terre au pied de la paille pour la maintenir dans la position que nous venons d'indiquer, c'est le meilleur des procédés pour les préserver des froids rigoureux.

Après l'opération, on défera de nouveau les feuilles de la plante pour qu'elles reprennent leur forme primitive. S'il survient des froids rigoureux, il serait prudent de garnir le cœur des arbrustes d'une poignée de feuilles sèches que l'on écartera par temps doux.

Si vous disposez de feuilles, ne craignez pas d'en faire une ample provision, avec lesquelles vous pourrez faire des couches sèches qui vous permettront d'élever des plants qui seront ainsi plus hâtifs et que vous aurez à votre disposition.

C'est le moment le plus propice pour apporter à votre jardin toutes les améliorations qui lui sont nécessaires : Si le sol est trop humide, on procédera à la confection de drains qui devront être d'autant plus rapprochés que votre sol sera plus argileux et plus compact. Ils devront être faits à une profondeur telle que l'on ne puisse les déranger avec les instruments aratoires.

Si vous voulez proposer de ne cultiver que des légumes, un DEFONCEMENT à 0 m. 40 est suffisant. Si votre terrain n'a pas été défoncé, voici la meilleure manière de procéder : vous divisez votre terrain en deux parties égales, vous tendez un cordeau dans la moitié de la largeur et vous découpez votre terre en suivant la ligne ainsi tracée ; puis vous

portez de nouveau votre cordeau à 0 m. 50 en arrière, et après avoir de nouveau découpé votre terre, vous enlevez un fer de bêche de la terre superficielle que vous porterez immédiatement où vous terminerez votre défoncement ; puis vous labourerez le fond de votre tranchée ainsi ouverte en laissant la terre sur place, afin que la terre du fond ne soit pas mélangée avec la couche supérieure. Ceci fait, vous repousserez de nouveau votre cordeau de 0 m. 50, et après avoir découpé comme précédemment, vous enlèverez de nouveau un fer de bêche de la couche superficielle, qui vous servira à couvrir la tranchée précédente. Avoir bien soin de retourner l'herbe sans dessus dessous, afin qu'elle se trouve bien enterrée, et vous continuerez ainsi successivement jusqu'à ce que vous ayez passé tout votre terrain, et votre terrain restera ainsi au repos jusqu'au printemps.

Si en guise de cultures potagères, vous avez l'intention de planter des ARBRES FRUITIERS, vous procéderez tout différemment, vous devrez faire un défoncement de 0 m. 50 de profondeur, et la première tranchée sera vidée jusqu'à fond, afin que la couche superficielle de votre seconde tranchée se trouve en dessous, où elle sera plus à proximité des racines.

Il y a quelque temps, on nous a donné les noms de plusieurs bonnes VARIÉTÉS DE POMMES, qu'il serait avantageux de vulgariser dans la Loire-Inférieure, mais on a omis deux bonnes variétés qui ont cependant fait leurs preuves, ce sont la Châtaigne ou Rador et la Patte de Loup, qui sont des fruits de toute première qualité et qui en même temps sont très recherchés par le commerce d'exportation. Mais, me direz-vous, nos fruits sont de plus en plus délaissés pour l'exportation ; c'est un peu notre faute, nous ne prenons pas assez de soins pour nos fruitiers, qui devraient être mieux traités, et les fruits, surtout, ramassés avec plus de précautions, et enfin mieux triés par catégorie.

Si vous voulez planter un verger pour avoir de beaux produits d'exportation, choisissez de préférence des variétés à fruit rouge, gris ou roux, elles sont de beaucoup plus appréciées par le commerce.

Dans un prochain article, nous reviendrons sur ce sujet, que l'on ne saurait traiter dans une simple causerie.

Un ami de la terre  
L. VINET père.

Lire, la semaine prochaine, la suite de l'article de M. G. DURIVAUT.

## Cours des Bois

### REGION OUEST, CENTRE-OUEST

Bois feuillus. — Acacia, 60 à 100 ; châtaignier, 70 à 150 ; chêne, premier choix, menuiserie et ébénisterie, 80-120, 80 à 140 ; 120-160, 110 à 200 ; 160 et plus, 150 à 275 ; deuxième choix, charpente et wagonnage, 80-120, 75 à 120 ; 120-160, 100 à 150 ; 160 et plus, 125 à 225 ; chêne charpente, 70 à 175 ; frêne charpente, 70 à 180 ; hêtre de taillis sous futaie, 80-120, 40 à 80 ; 120-160, 50 à 90 ; 160 et plus, 70 à 110 ; mérisier, 50 à 80 ; noyer, 100-150, 200 à 300 ; 150-200, 300 à 500 ; 200 et plus, 350 à 600 ; orme franc, 40 à 120 ; torréfier, 60 à 150 ; peuplier qualité déroulage, 100 à 150 ; sciage, 80 à 120 ; emballage, 50 à 70 ; bois de mines feuillus, 7 à 20 ; bois feuillus (st. boul.), 30 à 40 fr. ; (st. s. coupe), 20 à 35 ; quartiers (st. s. coupe), 35 à 45 ; charbonnette (st. coupe), 10 à 25 ; charbon (la tonne), 425 à 450.

### UN BON BRACONNIER



— Quoi ! quarante francs un lièvre que tu as assommé au gîte ? Il ne t'a pas coûté cher de permis, ni de cartouches.  
— Oui, mais... et la main-d'œuvre ?

## Leur Exemple

Les fonctionnaires vont déclancher une campagne intense de propagande syndicale, ils demandent pour l'entreprendre un crédit de deux millions qu'ils verseront sous forme de souscription.

Je l'ai dit précédemment.

Pour démontrer aux incertitudes la vérité de mes pronostics lorsque j'affirmais que ces deux millions seront trouvés, voici quelques chiffres.

Au 31 août, la Fédération des Fonctionnaires avait reçu des départements suivants de nos régions :  
Aveyron : 5.613 francs ;  
Aude : 2.639 francs ;  
Cantal : 2.432 fr. 35 ;  
Lot-et-Garonne : 4.153 francs.  
Puy-de-Dôme : 8.728 fr. 50 ;  
Tarn : 7.412 francs ;  
Tarn-et-Garonne : 4.600 francs.

Après lecture de ces chiffres, qui ne sont que ceux du début, voulez-vous admettre que dans nos départements ruraux, il y a au moins vingt paysans syndiqués pour un fonctionnaire ?

Imaginez une seconde que vos Associations agricoles, pour lancer un grand mouvement de propagande, aient décidé de faire appel à votre porte-monnaie.

Et dites-moi, sincèrement, si vous croyez que ces Associations auraient reçu en quatre mois :

De l'Aveyron : 112.250 fr. ?  
De l'Aude : 52.780 fr. ?  
Du Cantal : 48.646 fr. ?  
Du Lot-et-Garonne : 83.060 fr. ?  
Du Puy-de-Dôme : 174.570 fr. ?  
Du Tarn : 148.240 fr. ?  
Du Tarn-et-Garonne : 92.000 fr. ?  
Je crains fort que non !

Les fonctionnaires de chez vous sacrifieront 10, 20 ou 30 francs (en dehors de leur cotisation syndicale qui est de 50 francs par an) pour une campagne destinée à imposer, avant les élections, leurs revendications aux futurs candidats.

Vous qui n'avez ni traitement fixe, ni vacances, ni retraite, vous assistez à la baisse des cours, à la mévente de vos produits, à une diminution sensible de vos recettes, pour un total de dépenses identique.

Combien versez-vous, par an, à vos syndicats agricoles, pour votre défense ?

(Le Sol) LE RALEUR.

# Le Potazote

Pour venir en aide aux cultivateurs, l'industrie des produits chimiques ne cesse de rechercher des formules de fertilisants, qui simplifient le travail d'épandage, en réunissant, sous le même volume, une association d'éléments utiles à la nutrition des plantes. Depuis plusieurs années, la série de ces nouveaux engrais s'allonge, apportant, soit deux éléments azotés, comme dans l'ammônite, soit trois éléments, dont deux azotés et un potassique, comme dans le nitropotasse, etc...

Nous voudrions appeler l'attention de la culture sur un engrais d'un nombre d'années plus vieux que les précédents, et qui s'est montré aux essais organisés depuis son apparition en grande culture, comme un engrais particulièrement avantageux, et donnant des résultats des plus intéressants. C'est le Potazote.

Le Potazote, comme son nom l'indique, et qui n'a rien d'hétéroclite, ainsi que certains simplistes le qualifient, est un engrais chimique azoté et potassique contenant 12,5 % d'azote ammoniacal du chlorhydrate d'ammônium, et 25 % de potasse du chlorure de potassium. Il est présenté sous la forme d'un sel de teinte jaune brunâtre. Il est sec et pulvérulent.

Le Potazote est fabriqué en France à partir de l'ammônium synthétique obtenu suivant le procédé Georges Claude, et d'après les données suivantes :

En traitant une solution d'ammônium et de sylvinite, qui contient elle-même du chlorure de sodium et du chlorure de potassium, on obtient un précipité de bicarbonate de soude. Le chlorhydrate d'ammônium et le chlorure de potassium restent en solution. En refroidissant cette solution vers 5° en milieu contenant une proportion convenable de carbonate neutre d'ammônium, les deux chlorures constitutifs se combinent pour former le Potazote qui précipite.

Comme on le voit, le Potazote est non seulement un engrais riche, puisqu'il renferme 37,5 % d'éléments fertilisants, mais encore se présente comme un engrais très homogène du fait même de sa fabrication. Son mode d'action est comparable à celui

de ses deux composants, l'ammônium et la potasse. Il jouit du privilège, comme ces derniers, d'être bien retenu par le pouvoir absorbant du sol et de ne pas être entraîné par les eaux de pluie. Sa formule heureuse le désigne pour toutes les cultures (sauf le tabac), et principalement sur les céréales et les plantes sarclées.

On connaît en effet l'action directe de la potasse, associée avec les engrais phosphatés, sur la graine des céréales, l'abondance de la farine, l'élévation du poids spécifique des grains, et de même sur les pommes de terre, betteraves, la vigne, dont les exigences en potasse doivent être comblées.

A la pratique, le Potazote a répondu aux espoirs que l'on mettait en lui. Dès 1926, dans notre région de l'Ouest, il était l'objet d'une patiente observation de la part de M. Lavallée, l'éminent agronome bien connu qui l'a expérimenté à la ferme d'Avrillé, sur céréales d'automne. Cette année-là, en ne tenant compte que de la valeur du grain, l'engrais a laissé un bénéfice net par hectare de 686 fr. En 1927, il a donné sur blé un supplément de récolte de 500 kilos en grain et 560 kilos en paille.

En 1928, le Potazote mis en comparaison, sur cultures de pommes de terre, avec le nitrate de soude et le sulfate d'ammônium, s'est classé le premier avec un rendement de 38.210 kilos à l'hectare, à égalité avec le sulfate d'ammônium avec 38.200 kilos et le nitrate de soude 35.800 kilos, contre 33.100 dans la parcelle témoin.

Depuis que ces premiers comptes rendus furent publiés, des essais semblables ont été renouvelés. Nos lecteurs jugeront eux-mêmes les résultats obtenus.

Dans le Finistère, nous extrayons du rapport de M. Perrault, directeur des Services agricoles, les faits suivants : A l'école d'agriculture du Nivort, sur pommes de terre, et chez MM. Le Gall et Guillois, sur betteraves fourragères, le rendement de la parcelle avec Potazote a sensiblement dépassé celui du témoin. Les excédents de récolte ont été : 74 quintaux sur pommes de terre, et respec-

tivement 125 et 200 quintaux sur betteraves fourragères.

M. Lefort, alors directeur des Services agricoles des Deux-Sèvres, a obtenu également des résultats fort intéressants. Il a comparé le Potazote au nitrate de soude chez M. Goulard, à Echiré, et chez M. Panou, à Breloux-la-Crèche. A Echiré, un quintal d'augmentation ; à Breloux, trois quintaux d'augmentation en faveur du Potazote. La densité du grain était de 80 kilos.

En 1929, M. Lavallée a repris ses essais, sur blés divers, avec une fumure copieuse, comprenant 200 kilos de potazote. Le rendement moyen des blés cultivés a été de 46 qx 11 en grain et 67 qx 45 en paille. M. Lavallée termine son rapport comme suit : « Dans cette fumure, le Potazote a joué un rôle très important. Cet engrais nous a donné, depuis que nous l'expérimentons, des résultats très économiques.

En grande culture, avec des semences de sélection génétologique des variétés Bon Fermier et Vilmarin 23, le Potazote nous a permis d'atteindre des rendements du même ordre que dans notre champ d'expérience. Nous ne saurions trop le conseiller pour les semailles d'automne, en vue de réduire le prix de revient du blé. »

Après de telles constatations, tout commentaire devient superflu. Le Potazote, comme l'écrivit M. Perrault, directeur des Services agricoles du Finistère, est un engrais merveilleux.

En 1930 et 1931, il s'est montré d'une efficacité aussi régulière que les précédentes années. Notamment à Tauché (Deux-Sèvres), M. Léonce Brillaud a obtenu un supplément de rendement de 6.250 kilos à l'hectare. Sa valeur fertilisante est donc bien déterminée.

Actuellement, la production est réalisée sur une grande échelle à l'usine de Waziers (Nord). Cette production, qui est de 30 tonnes par jour, doit être portée prochainement à 50 puis à 120 tonnes par jour. La culture est donc assurée d'en avoir constamment à sa disposition.

Philippe SOURDILLE,  
Ingénieur agricole.

## Agriculteurs Français !

### CE SONT

### les Ouvriers Français

qui consomment votre Blé, qui achètent la viande de vos animaux, qui boivent votre vin.

Lorsque les Usines Françaises seront fermées ou marcheront au ralenti, que les ouvriers chômeront

## qui est-ce qui achètera

### vos produits ?

Les Ouvriers Américains ?  
Vous savez bien que non.  
Les Français sont vos meilleurs clients, sinon les seuls.

### Soyez

## les Clients des Français

Achetez vos machines chez nous, faites travailler les Ouvriers Français,

pour qu'ils puissent acheter vos produits

## Association Générale des Producteurs de Blé

L'A. G. P. B. nous communique :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Ainsi que vous l'avez vu, le Ministre de l'Agriculture a réduit le pourcentage des blés exotiques de 10 à 3 %.

Les tendances du marché faisaient en effet apparaître un certain encouragement chez les producteurs.

La mesure prise est la preuve que le Gouvernement reste bien décidé à poursuivre la politique de soutien suivie jusqu'à ce jour à l'égard de notre marché du blé.

La réduction du pourcentage a eu pour effet immédiat d'enrayer un mouvement de baisse.

Elle est complétée, d'ailleurs, par une restriction raisonnée et sévère des entrées de blé exotique.

Grâce aux mesures prises successivement, et qui ont fait leurs preuves, la situation statistique de notre marché reste bonne et saine.

Elle doit encourager les producteurs à résister et à tenir leurs prix, pour ne pas faire le jeu de ceux qui voudraient profiter d'une baisse momentanée des cours.

Si les cultivateurs ne se laissent pas aller à donner leur blé à des prix insuffisants, le marché doit se tenir et même remonter.

Si vous pensiez que puisse se propager un sentiment d'incertitude et de découragement que rien ne justifie à l'égard du marché du blé, nous vous serions reconnaissants de réagir tant auprès des Syndicats que des producteurs isolés.

Le président : Georges RÉMOND.

## Les bras du Fermier

Les travaux de la ferme sont multiples et variés ; en outre, ils s'exécutent dans les lieux les plus divers. Tantôt, il faut écorner le lait, faire le beurre, tondre, il faut couper des racines, scier du bois, hacher la paille, tantôt enfin, il est nécessaire de soulever le vin.

Laiterie, grange ou grenier, pressoir ou écurie, voilà les endroits dans lesquels doivent successivement se tenir le fermier ou la fermière. Dans ces conditions, comment espérer avoir recours au moteur qui devrait remplacer la main-d'œuvre absente ? Pour beaucoup de travaux, le moteur en effet apparaît sans intérêt ; ce moteur n'est-ce point un serviteur qu'on ne peut déplacer et cette fixité ne rend-elle pas son utilisation illusoire ?

Qu'on se rassure, le problème posé est déjà résolu : le moteur a été rendu transportable. Plus besoin de grouper les appareils qu'il doit actionner dans une seule pièce ; on le transportera sans effort, on le fera aller et venir, on le fera travailler dans le cadre habituel de leurs travaux : le moteur électrique sur trépidant a été créé dans ce but.

## Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, câbles enroulés tous les mètres, 1<sup>er</sup> 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulis sur les largesurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :  
Jute : vert gras ou vert enduit 11 50  
Lin et Jute : vert gras..... 12 55  
Lin : vert gras..... 14 65

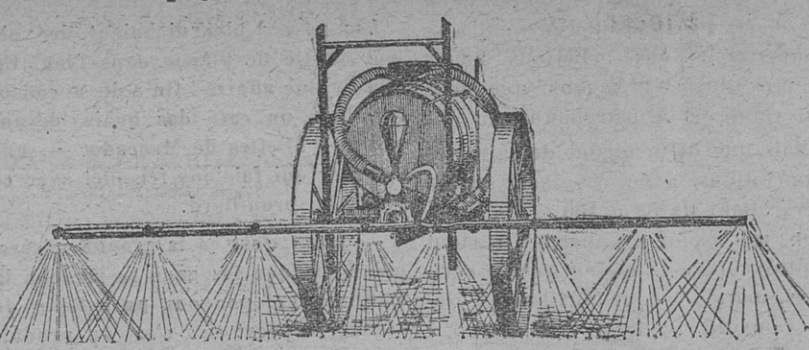
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou 15 70  
— N° 2 vert gras ou cachou 17 80  
— N° 3 vert gras..... 20 70

Coton : N° 1 vert enduit... 14 10  
— N° 2 vert gras ou cachou 15 70  
— N° 3 vert gras..... 18 35  
— N° 4 vert gras..... 19 90

Passer les commandes au Syndicat.

## Machines Agricoles

### Pulvérisateur à Traction



Pour le traitement à l'acide des céréales et pour la vigne.

Pompe nouveau modèle à quadruple effet par diaphragmes et robinet à 3 voies. Tonneau bois 1<sup>er</sup> qualité, châssis et roues métalliques. Rampe 3 mètres et 4 mètres 50 de large.

La pompe, d'un grand débit, sert également au remplissage du tonneau, sans rien démonter et ne jamais toucher à l'acide. D'une grande douceur, elle peut être actionnée sans fatigue à la main, par une femme ou un enfant, permettant ainsi de régler le débit.

Les n° 1 et 2 sont actionnés à la main. Le n° 3 est actionné par les roues, tout en conservant le remplissage du tonneau. La pompe s'enlève facilement et peut servir à tous usages, débit : 5.000 litres.

Prix des pulvérisateurs complets, de 1.300 à 2.500 fr., suivant modèle. Supplément pour rampe à vignes, 350 fr.

Pompe à quadruple effet, spéciale pour la vigne et autres usages, montée sur brouette, débit 5.000 litres, avec 5 mètres de tuyau. Prix : 675 fr.

Départ usine.

Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles à traction et Pulvérisateurs mixtes sur demande.

### Coupe-Racines



Nouveaux coupe-racines brevetés, avec palier à billes auto-réglable, pratiques, durables et d'un fonctionnement parfait, avec le minimum d'effort. La longue douille du coussinet forme réservoir d'huile et les billes sont totalement à l'abri des poussières et acides provenant de la betterave. Fonctionnement idéal et sûr, ne nécessitant aucun réglage.

### NOUVEAUX PRIX

Modèle n° 1, à bras, sur pieds fer, 4 lames, débit 500 à 600 k<sup>3</sup> 295 fr.

Modèle n° 3, à bras, sur pieds fer, 6 lames, débit 1.200 k<sup>3</sup> 395 fr.

Modèle n° 6, pour moteur, bâti fonte, 6 lam., déb. 2.500 à 3.000 k<sup>3</sup> 695 fr.

Prix départ usine. Remise intéressante à nos adhérents. Se hâter de transmettre les commandes.

Ces coupe-racines peuvent être livrés avec couvre-lame en tôle, moyennant un léger supplément.

### Pulvérisateurs et Soufreuses à dos

PULVERISATEURS en cuivre plom-bé, pour l'acide sulfurique, contenance 15 litres :

« Soleil », pompe à disque. Lance simple : 168 fr. — Lance double : 178 fr. — Lance triple : 185 fr.

« Supérieur », pompe à piston démontable. Lance simple : 173 fr. — Lance double : 183 fr. — Lance triple : 190 fr.

Lance latérale 3 jets, porte-lance, ceinture et bretelles caoutchouc : 92 fr.

PULVERISATEURS pour vignes, en cuivre rouge, contenance 15 litres.

« Soleil », pompe à disque... 149 fr.

« Supérieur », pompe à piston démontable... 154 »

Prix nets et franco de port toutes gares.

Autres marques, nous consulter.

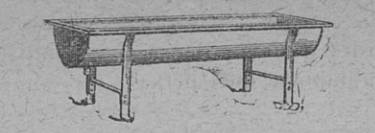
SOUFREUSES :

Solfatère double effet, à hélice, et mistral double effet, à brosse... 125 fr.

Petite jaune, simple effet, à brosse... 100 »

Ces prix s'entendent nets et franco gares de nos adhérents.

### Abreuvoir "LE MODERNE"



En tôle emboutie, ronds rapportés par soudure autogène, ce qui le rend indéformable et fait disparaître tout risque de fuite.

Ses bords ne présentent aucune arête vive et ne peuvent blesser les animaux.

Série courante, demi-rond, avec pieds, hauteur 0 m. 65.

| Longueur           | Contenance | Poids   | Galvanisés |
|--------------------|------------|---------|------------|
| 1 <sup>er</sup> 50 | 150 lit.   | 215 fr. | 280 fr.    |
| 2 <sup>es</sup>    | 200        | 250     | 315        |
| 2 <sup>es</sup> 50 | 250        | 290     | 365        |
| 3 <sup>es</sup>    | 300        | 325     | 415        |
| 4 <sup>es</sup>    | 400        | 470     | 590        |
| 5 <sup>es</sup>    | 500        | 565     | 715        |
| 6 <sup>es</sup>    | 600        | 655     | 840        |

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

### Herses articulées en Z

Herses à 3 flèches par compartiment. Entièrement en acier livrées avec barre d'assemblage.

Dents de 13", 15", 17", 19", 21", 23", 25", 27", 29", 31", 33", 35", 37", 39", 41", 43", 45", 47", 49", 51", 53", 55", 57", 59", 61", 63", 65", 67", 69", 71", 73", 75", 77", 79", 81", 83", 85", 87", 89", 91", 93", 95", 97", 99", 101", 103", 105", 107", 109", 111", 113", 115", 117", 119", 121", 123", 125", 127", 129", 131", 133", 135", 137", 139", 141", 143", 145", 147", 149", 151", 153", 155", 157", 159", 161", 163", 165", 167", 169", 171", 173", 175", 177", 179", 181", 183", 185", 187", 189", 191", 193", 195", 197", 199", 201", 203", 205", 207", 209", 211", 213", 215", 217", 219", 221", 223", 225", 227", 229", 231", 233", 235", 237", 239", 241", 243", 245", 247", 249", 251", 253", 255", 257", 259", 261", 263", 265", 267", 269", 271", 273", 275", 277", 279", 281", 283", 285", 287", 289", 291", 293", 295", 297", 299", 301", 303", 305", 307", 309", 311", 313", 315", 317", 319", 321", 323", 325", 327", 329", 331", 333", 335", 337", 339", 341", 343", 345", 347", 349", 351", 353", 355", 357", 359", 361", 363", 365", 367", 369", 371", 373", 375", 377", 379", 381", 383", 385", 387", 389", 391", 393", 395", 397", 399", 401", 403", 405", 407", 409", 411", 413", 415", 417", 419", 421", 423", 425", 427", 429", 431", 433", 435", 437", 439", 441", 443", 445", 447", 449", 451", 453", 455", 457", 459", 461", 463", 465", 467", 469", 471", 473", 475", 477", 479", 481", 483", 485", 487", 489", 491", 493", 495", 497", 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653,



## MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 30 Novembre 1931

| ANIMAUX       | Amarrés | Vendus | COURS OFFICIELS du kilo, viande nette                                 | PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif                                 |
|---------------|---------|--------|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
|               |         |        | 1 <sup>re</sup> qual. 2 <sup>e</sup> qual. 3 <sup>e</sup> qual. extra | 1 <sup>re</sup> qual. 2 <sup>e</sup> qual. 3 <sup>e</sup> qual. extra |
| Bœufs.....    | 3,147   | 3,000  | 8 20 7 30                                                             | 5 90 9 » 4 92 4 » 2 95 5 58                                           |
| Vaches.....   | 1,532   | 1,450  | 8 10 6 70                                                             | 5 90 9 40 4 85 3 68 2 65 5 95                                         |
| Taureaux..... | 985     | 840    | 6 90 6 »                                                              | 5 30 7 40 4 08 3 30 2 65 4 58                                         |
| Veaux.....    | 1,886   | 1,800  | 10 90 8 90                                                            | 7 90 11 90 6 55 5 07 4 35 7 37                                        |
| Moutons.....  | 14,439  | 14,000 | 15 10 9 50                                                            | 7 20 17 20 7 55 4 45 3 15 8 60                                        |
| Porcs.....    | 3,125   | 3,125  | 8 28 7 42                                                             | 4 58 8 72 5 80 5 20 3 20 6 10                                         |

Du Jeudi 3 Décembre 1931

| ANIMAUX       | Amarrés | Vendus | COURS OFFICIELS du kilo, viande nette                                 | PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif                                 |
|---------------|---------|--------|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
|               |         |        | 1 <sup>re</sup> qual. 2 <sup>e</sup> qual. 3 <sup>e</sup> qual. extra | 1 <sup>re</sup> qual. 2 <sup>e</sup> qual. 3 <sup>e</sup> qual. extra |
| Bœufs.....    | 1,440   | 1,400  | 8 70 7 90                                                             | 6 50 9 40 5 22 4 35 3 25 5 82                                         |
| Vaches.....   | 710     | 700    | 8 50 7 30                                                             | 5 80 9 60 5 10 4 » 2 90 6 45                                          |
| Taureaux..... | 190     | 180    | 7 30 6 50                                                             | 5 80 7 90 4 38 3 57 2 90 4 90                                         |
| Veaux.....    | 1,417   | 1,300  | 11 40 9 40                                                            | 8 40 12 40 6 55 5 38 4 62 7 68                                        |
| Moutons.....  | 6,730   | 6,600  | 15 30 9 60                                                            | 7 90 17 50 7 65 4 50 3 20 8 75                                        |
| Porcs.....    | 2,284   | 2,284  | 8 28 7 42                                                             | 4 58 8 72 5 80 5 20 3 20 6 10                                         |

## La Vie Syndicale

### St-Julien-de-Concelles

Dimanche 6 décembre, à 3 heures, de l'après-midi, Salle de l'Ecole des Garçons, au bourg de Saint-Julien-de-Concelles, grande réunion syndicale, avec le concours de MM. Chaquin, directeur des Services agricoles, et R. Faivre, du Syndicat Central. Tous nos adhérents des communes de SAINT-JULIEN, LA CHAPELLE-BASSE-MER, BARBECHAT et BASSE-GOULAINE sont instamment priés d'y assister.

### Electrification Rurale

Des conférences sur l'électrification rurale auront lieu Dimanche 6 décembre, à 11 h. 15, VIELLEVIGNE, Salle du Patronage, à 11 h. 15, LA PLANCHE, Salle Saint-Michel, à 16 heures.

### Saint-Mars-la-Jaille

Assemblée Générale du Syndicat. Dimanche 13 décembre aura lieu à Saint-Mars-la-Jaille l'Assemblée générale ordinaire du Syndicat de Saint-Mars, sous la présidence d'honneur de M. le Marquis de la Ferronnays, député.

### Ordre du jour

- 8 h. 1/2 : Messe à l'intention des membres défunts du Syndicat.
- 9 heures : Assemblée générale à la 1<sup>re</sup> Compte rendu moral de la marche du Syndicat, par le président.
- 2<sup>e</sup> Compte rendu de la situation financière, par M. Chasteigner, expert-comptable agréé par l'Etat et chargé de la vérification de la comptabilité.
- 3<sup>e</sup> Vote au bulletin secret pour l'approbation de la nomination du secrétaire.
- 4<sup>e</sup> Vote au bulletin secret pour le remplacement de trois membres de la Chambre syndicale : Un pour Freigné en remplacement d'un membre décedé ; un pour Saint-Mars en remplacement d'un membre démissionnaire ; un pour Bonneuvre en remplacement d'un membre considéré comme démissionnaire.
- 5<sup>e</sup> Causerie par M. de Camiran, président du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

### PORTES-GREFFES AMERICAINES

En collaboration avec le Comité Agricole de Vertou, nous pouvons faire venir du Midi des portes-greffes aux prix suivants : Riparia-Ruspensis 3300, 3300, 10114, 108 fr. sur wagon La Hôte-Fouassière, Le Pallet ou Vertou, et 93 fr. le Riparia-Gloire.

## Cartes Syndicales pour 1932

Nous venons d'établir les nouvelles cartes syndicales pour 1932. Ces cartes sont de couleur rose. Elles donnent droit à des remises spéciales dans différentes Maisons de Commerce.

Tous nos adhérents doivent recevoir leur carte nominative, en échange de la cotisation annuelle de 10 fr. Cette année, les cartes syndicales seront toutes présentées PAR LA POSTE. Nous en commencerons le recouvrement dès les premiers jours de décembre et prions nos adhérents de leur réserver bon accueil.

Nous les remercions par avance.

## Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 6 décembre. — Arthon-en-Retz.  
Lundi 7. — Saint-Colombin, Thouaré, Nozay, Pontchâteau, Varades.  
Mardi 8. — Bouée, Bousay, Derival, Le Loroux-Bottereau, Notre-Dame-des-Landes, Sautron, Saint-Philbert-de-Grandlieu, Teillé, Montoir-de-Bretagne, Paulx.  
Mercredi 9. — Châteaubriant, Savenay.  
Jeudi 10. — Aigrefeuille, La Chapelle-sur-Erdre, Fégéac, Lusanger, Bueil, Saint-Père-en-Retz, La Chapelle, Saint-Nazaire.  
Vendredi 11. — Guérande, Saint-Pazanne, Vieilleville, Clisson, Paulx, Saint-Nazaire.  
Samedi 12. — Casson, Le Cellier, Saffré, Treffieux.

## Le conseil de Voisin

...Noël... Jour de l'An...  
Faites un cadeau utile et agréable : un appareil électrique moteur électrique moto-pompe électrique moteur portable 1/2 cheval

Adressez-vous à votre électricien et à la SOCIÉTÉ NANTAISE D'ELECTRICITE, 23, rue de Strasbourg, à Nantes.

Faites le concours de l'Almanach « LA TERRE NANTAISE » 1932.

**COFFRES-FORTS BAUCHE**  
23, rue de Strasbourg - PARIS  
21, Place de Bretagne, NANTES

## Maisons de Commerce accordant des Remises

à nos Adhérents sur présentation de leur carte

### Alimentation

GAILLARD - BRIAND, Emile Poupard et C<sup>ie</sup>, successeurs, rue d'Orléans, 13, et Ile-Gloriette, 17, Nantes. Remise 2 % (sauf sucres, sels, cristallins).

### Ameublement

FOURNIER-GUERIN, 4, place de la Duchesse-Anne, Nantes. Remise 5 %.

### Automobiles

SOCIÉTÉ NANTAISE DES AUTOMOBILES PEUGEOT, 5, quai de l'Ile-Gloriette, Nantes. Remise 5 % aux syndiqués de la Loire-Inférieure sur fournitures directes, autres que voitures et pneumatiques.

### Bandagiste

JEAN DESCHAMPS, 9, rue Boileau, Nantes. Remise 5 %.

### Bazar

GRAND BAZAR DE LA BOURSE, F. Poirier, 50, rue de la Fosse et place de la Bourse, Nantes. Remise 5 %.

### Bijouterie-Horlogerie

PAUL DIEDISHEIM, 2, rue Boileau, Nantes. Bijouterie, orfèvrerie, horlogerie. Remise 10 %.

### Chirurgien-Dentiste

Ph. FIEUX, 13, rue Lafayette, Nantes. Remise 5 %.

### Couronnes Mortuaires

A. L'ÉGLANTINE, 1, rue du Moulin, Nantes. Remise 10 %.

### Cycles

L. CHAPIN, Cycles Peugeot, 1, rue Strasbourg, Nantes. Sur motos. Remise 3 %.

### Dentelles

PETIT JACQUES, 14, rue Crébillon, Nantes. Dentelles, broderies, mouchoirs, bonnetterie. Remise 5 %.

### Droguerie

DROGUERIE, 10, quai du Port (sauf sur certains produits).

### Electricité

A VIVANT & SES FILS, 2 bis, avenue Carnot, Nantes. Remise 5 %.

### Fournitures

FOURURES CHARLES, 19, rue du Calvaire et 21, rue du Chapeau-Rouge, Nantes. Remise 5 % (sauf sur soldes).

### Parfumerie

SARRADIN, Parfumeur-Savonnier, 7, rue de la Fosse, Nantes. Remise 5 % et timbres Nantais.

### Pharmacies

PHARMACIE LEMAITRE, 18, rue d'Orléans, Nantes. Remise 5 %.

### Pharmacie de la Place

ROYALE, H. Le Bonzec, Tarif réduit (accordé aux assurés sociaux), même pour commandes adressées par Poste.

### Grandes Pharmacies de Paris

place Royale et rue d'Orléans, Nantes. Remise 5 % sur tous les produits (eaux minérales et produits à prix

### Chaussures

PERROUIN VICTOR, 6, rue de Feltre, Nantes. Remise 5 %.

### Porcelaines

DUMIGRON, 9, rue de la Marne et 34, rue de l'Emery, Nantes. Porcelaines, faïences, cristaux, verreries, etc... Remise 5 %.

### Quincaillerie

L. DE ROUSIERS, 2, quai des Tanneurs, 1, place du Cirque, Nantes. Remise 5 %.

### Tissus

GEORGES GANUCHAUD & FILS, 13, 15, 17 et 19, rue de la Paix. Succursale, 5, rue Crébillon, Nantes. Remise 5 %.

### AU PONT DE LA POISSONNERIE

A. Arrout, 1 et 3, quai Duguay-Trouin, 2, rue Bon-Secours. Tissus, Nouveauté et Confection. Remise 5 %.

### AU PONT DE TOUSSAINT, Alloupeau

1, rue Petite-Besse, Nantes. Tissus-Confection. Remise 10 %.

### Vêtements

GRANDS MAGASINS DU PONT-NEUF, 20, rue d'Orléans, Nantes. Vêtements confectionnés et sur mesure pour hommes et enfants. Remise 5 %.

AU SANS PAREIL, 10 rue du Calvaire, Nantes. Remise 5 % (sauf réclames et spécialités).

### A LA BELLE FERMIERE

J.-J. Rousseau, Nantes. Remise 10 %.

### MAISON GARNAUD

5, quai Flesselles, Nantes. Remise de 5 à 10 %.

### VETEMENTS H. PETIT

8, place du Commerce, Nantes. Remise 5 %.

### AUX TRAVAILLEURS

rue Doudard, n° 52 (en face l'octroi de Pont-Rousseau), Nantes. Remise 10 %.

### Vins

ENTREPOTS VINICOLES DE L'OUEST, 8, rue Haudaudine, Nantes. Remise 3 % sur vins de table. Remise 5 % sur vins fins et liqueurs (marques exceptées).

### CLISSON

LE MAO, Chaussures, rue Bassed'Orléans, à Clisson. Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

### CHATELAIN

10, quai de la Fosse, à Nantes. Chaussures, rubans, etc... Remise 5 %.

une erreur :  
la décalcification  
par le  
superphosphate.  
la vérité :  
il apporte un engrais  
calcaïque de choix :  
le plâtre

## NOS MERCURIALES

### Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPÉRATIVE a payé les blés entre :

116 et 148  
suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 3 décembre.  
Blé moralement sans all., base 74 kil. non réversibles 143 à 144  
Blé sans all., base 74 kil. non réversibles 143 à 144  
Blé sans all., base 74 kil. non réversibles 143 à 144  
Avoines grises ou noires, nouvelle récolte 94  
Avoines bigarrées, nouvelle récolte 86  
Sarrasin (Bretagne) 85  
Orge indigène 72  
Orge Maro 69 (logés)  
Orge Danube 68 kil. 76  
Seigle Danube 93  
Son bonne fabrication 32  
Son (Paris) 46  
Maïs Plata 72  
Maïs Indochine 69  
Maïs Bessarabie, liv. imméd. 72  
Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

### Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

Cours du 2 décembre  
Artichauts, les 12, 18 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes, la botte 0,40. — Céleri rave, la botte, 6 fr. — Céleri blanc, la botte, 4 fr. — Choux pommes, les 16, 8 fr. — Choux-fleurs, les 15 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 1 fr. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorées, les 12, 2 fr. — Endives, le kilo, 2,25. — Escaroles, les 12, 1,50. — Epinards, le kilo, 1,25. — Laitues, les 12, 2,20. — Mâche, le kilo, 2 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Oseille, le kilo, 1,50. — Oignons, le kilo, 1 fr. — Pommes, le kilo 1 fr. — Poireaux, la botte, 3 fr. — Radis, les 12, 2,50. — Salades, la botte, 2 fr. — Scorsonères, la botte, 2 fr.

### Fourrages

Paille de blé pressée 210  
Paille avoine bottée 185  
Paille avoine pressée 185

### Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 27 novembre  
On cote le demi-kilo :  
VEAUX : 423. — 1<sup>re</sup> qualité, 6,25 à 7,25 ; 2<sup>e</sup> qualité, 5,25 à 6,25 ; 3<sup>e</sup> qualité, 4,25 à 5,25.

BŒUFS : 4. — Devant : 1<sup>re</sup> qualité, 4 à 4,25 ; 2<sup>e</sup> qualité, 3 à 3,50 ; 3<sup>e</sup> qualité, 2 à 2,50. — Derrière : 1<sup>re</sup> qualité, 4,25 à 5,25 ; 2<sup>e</sup> qualité, 3,25 à 4,25 ; 3<sup>e</sup> qualité, 2 à 3 fr.

MOUTONS : 314. — 1<sup>re</sup> qualité, 7 à 8 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, 5,50 à 6,50 ; 3<sup>e</sup> qualité, 4,50 à 5,50.  
Agneaux sans tarif.

PRIX DU KILO SUR PIED  
BŒUFS. — Plus bas, 2 fr. ; plus haut, 5,25 ; moyen, 3,62.  
VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 4,25 ; plus haut, 7,25 ; prix moyen, 5,75.  
MOUTONS. — Plus bas, 4,50 ; plus haut, 8 fr. ; prix moyen, 6,25.

### Cours des Vins

Muscadet 1<sup>er</sup> choix 600 à 650  
Muscadet 2<sup>e</sup> choix 550 à 600  
Gros-Plant 1<sup>er</sup> choix 200 à 350  
Gros-Plant 2<sup>e</sup> choix 100 à 200  
Noah (suivant le degré) 100 à 125

### COOPÉRATIVE PRODUITS DIVERS

SANS CHANGEMENT  
Voir notre dernier Bulletin

## Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents. Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

### OFFRES

56. — A vendre, 1/2 muids, tonnettes-harriques, petites futaies, tous genres. S'adresser à M. Charon-Jamin, 36, quai Malakoff, Nantes.

167. — A vendre, beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, Viticulteur-Pépinieriste, domaine de la Ronde, à Jaumay-Clan (Vienne).

183. — A vendre, plants de vignes racinés et greffés Muscadet, Gros-Plants, Pinot et Hybrides de Seibel n° 4986-880, cépage à vin blanc, et Seibel n° 4643 et 5455 rouge. Baco rouge n° 1, Noha, Othello et Bertille Seyves 450 et autres. Les acheteurs pourront visiter les pépinières et aussi ses vignobles en rapport d'Hybrides, de Muscadet, Gros Plant et Pinot. S'adresser à M. Meunier Auguste, Viticulteur au Guineau, la Chapelle-Basse-Mer, qui donnera tous renseignements.

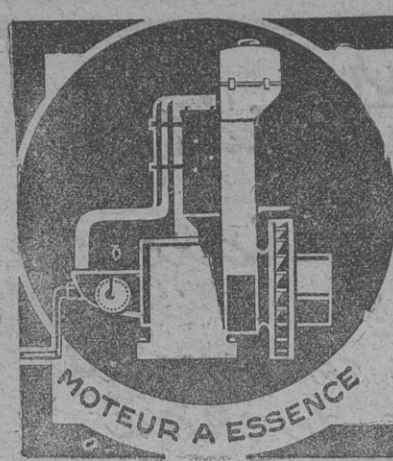
186. — A vendre plants de vigne greffés, sélectionnés des meilleures variétés du Pays. S'adresser à M. Lemerand Armand, Viticulteur, Le Pallet (L.-L.).

193. — A vendre plants de vignes racinés, d'Hybrides producteurs directs : Seibel 4643. — Roi des Noirs 4986. — Rayon d'Or 5455-6468. — Baco N° 1 et 22-A. — Bertille-Seyve, 2862. — Couderc, Gaillard, etc... S'adresser à M. Anneau, Le Chêne, sur demande.

197. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés. Seibel blanc 4986, 4995, 5400, 6468, Rouge 4643, 5455, 5487, 6905. Bertille-Seyves, Baco, Gaillard, etc..., très bon. plants et boutures. Prix spéciaux par grosse quantité, authenticité garantie.

S'adresser à M. Terrien-Biret, viticulteur à la Blanchardière, la Chapelle-Basse-Mer.





## NOUVEAUX PRIX

# "BERNARD-MOTEURS"

|                      |           |                      |           |                      |           |                     |           |
|----------------------|-----------|----------------------|-----------|----------------------|-----------|---------------------|-----------|
| 2 C.V. à 1.000 tours | 1.950 fr. | 4 C.V. à 1.000 tours | 2.450 fr. | 7 C.V. à 1.000 tours | 3.200 fr. | 10 C.V. à 900 tours | 4.400 fr. |
| 2 1/2 C.V. à 1.200   |           | 5 C.V. à 1.200       |           | 8 C.V. à 1.200       |           | 12 C.V. à 1.000     |           |
| 3 C.V. à 1.400       |           | 6 C.V. à 1.400       |           |                      |           |                     |           |

## "C.L." CONORD

CES PRIX S'ENTENDENT POUR MOTEUR COMPLET. EN ORDRE DE MARCHÉ. AVEC TOUS ACCESSOIRES.  
6 ANS DE GARANTIE - France port (p.v.) et emballage toute la France.

SURESNES - SEINE

207. — A vendre un camion, bache noir, à un cheval, en bon état. S'adresser Fromagerie Nantaise, avenue de l'Épicerie, 11 bis, Nantes, de 9 à 12 heures.

208. — A vendre plusieurs milliers de racines Seibel rouge 5455. A vendre également, à la taille, plusieurs centaines de kilos de sarment du même numéro ou en boutures, au choix. Le tout en provenance de mon vignoble et garanti comme authentique. S'adresser à Pétard-Luneau, à L'Aubardière, La Chapelle-Basse-Mer (L.-I.).

223. — Suis acheteur camion-maraîcher occasion. S'adresser à Mme de la Brosse, Ardennes, Sainte-Pazanne (L.-I.).

224. — A louer pour 1er novembre 1932, ferme de 11 hectares 1/2, terres, vignes, prés, à 6 kilomètres de Nantes. S'adresser au Syndicat.

225. — A louer à moitié fruits, métairie de 25 hectares, à La Limouinière (Loire-Inf.).

228. — A vendre à l'amiable, une ferme, sise commune de Dénée, d'une contenance de 10 hectares environ, dont 5 hectares de prairies, bâtiments en bordure de route et en très bon état.

état. Les 5 hectares de prairies libres de suite et le surplus au 1er novembre 1933. Pour tous renseignements, s'adresser soit à M. Courant, notaire à Rochefort-sur-Loire, ou à M. Lory, expert-foncier à Saint-Georges-sur-Loire (Maine-et-Loire).

229. — On fait savoir à affermer pour le mois d'avril 1932, ou pour 1er novembre 1932, terres, prés, vignes, par grands morceaux, ainsi que logement. Contenance d'environ 5 hectares 1/2. S'adresser au Syndicat.

230. — A vendre, une charrette fourragère en bon état. S'adresser à M. Francis Leduc, La Maisonneuve, route de Carquefou, Nantes.

231. — A louer pour la Toussaint 1932, près le bourg du Pallet, une ferme de 6 hectares, dont 4 hectares en terres et prairies et 2 hectares en vignes.

232. — A céder au svavage, chien-

nes coker, marron foncé ou clair, avec pedigree. S'adresser à M. de Saint-Julien, 9, boulevard de la Fraternité, Nantes.

233. — A vendre, un camion maraîcher en bon état, au complet. S'adresser au Syndicat.

234. — Superbes lapins Géants des Flandres blancs, jeunes et adultes, issus de parents 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> prix à l'Exposition de Nantes 1930 et 31. A vendre 10 francs par mois d'âge. S'adresser à M. Hénion, chemin du Perray, Douzon.

235. — A vendre, pulvérisateurs à acide, marqués « Chéméré », contenance 240 litres, état neuf. Cause vente : cessation de culture. S'adresser à M. Barbin, à la Ferrais, en Savennay.

### DEMANDES

120. — Acheteur, cherche Loire-Inférieure belle propriété habitation

de style, entre Nantes et la mer. Avec ou sans terres. Adresser offres particulièrement à M. Faivre, directeur du Bulletin, qui transmettra.

124. — Ménage cultivateurs, enfants, pouvant cultiver petite propriété, femme basse-cour. S'adresser à M. Mabit, La Métairie, Pannecé (L.-I.).

**MARCHÉS RÉGIONAUX**

NANTES (Place Viarme)  
Mardi 1er décembre a eu lieu, place Viarme, la plus importante foire de l'année, surtout pour les poulaillers.  
Les cours suivants ont été pratiqués :  
Chevaux amenés 290, vendus 2.500 à 3.900 fr.; poulains 170, 1.200 à 3.000 fr.; vaches, 86, 1.000 à 3.000 fr.; taureaux, 2, 1.500 fr.; génisses 38, 1.000 à 1.200; porcs nourris, 32, 220 à 280 fr.; porcs de lait, 40, 70 à 140 fr.  
Prochaine foire, vendredi 8 janvier 1932.

NANTES (Talence)  
Bœuf. — Le demi-kilo : 1<sup>re</sup> caté, 6 à 10 fr.; 2<sup>e</sup> caté, 3 à 4 fr.; 3<sup>e</sup> caté, 2,50.  
Veau. — Le demi-kilo : 1<sup>re</sup> caté, 6 à 10 fr.; 2<sup>e</sup> caté, 3 à 4 fr.; 3<sup>e</sup> caté, 2,50 à 3 fr.  
Mouton. — Le demi-kilo : 1<sup>re</sup> caté, 8,50 à 9 fr.; 2<sup>e</sup> caté, 6,50 à 7,50; 3<sup>e</sup> caté, 3,50.  
Porc. — Le demi-kilo : 6 à 7,50.  
Beurre. — Le demi-kilo : 6,50 à 7,50.  
Œufs. — La douzaine : 10 à 11,50.  
Lapin. — Le demi-kilo : 6,50.  
Poulet. — Le demi-kilo : 7 à 8 fr.

ANGERS  
Blé, 140 fr.; seigle, 90 fr.; sarrasin, 95 fr.; avoine, 100 fr.; orge, 90 fr.; son, 60 fr.; paille, les 500 kilos, 100 fr.; foin, 150 fr.  
Beurre en gros, 13 à 13,50 le kilo; œufs, 9,25 à 9,50 la douzaine. Poulets, la couple, 40 à 42 fr.; canards, 35 à 35 fr.; petits 20 à 22 fr.; canards, 20 à 22 fr.; lapins domestiques, 10 à 13 fr.; sauternes, 8 à 9 fr.  
Veaux, 3 à 3,25 la livre; porcs gras, 5,10 à 5,20 le kilo; porcs maigres, 240 à 260 fr.; porcs de lait, 120 à 150 fr.; porcs de lait, 40, 70 à 140 fr.

CANDÉ  
Blé, 142-146; seigle, 115-120; sarrasin, 80-85; avoine, 105-110; orge, 80-90;

son, 55-60; pommes de terre, 40 à 50; paille, 1000 kil., 230-250; foin, 1000 kil., 250 à 300.  
Beurre, demi-kilo, 5,50 à 6; œufs, la douzaine, 8,75 à 9; poulets, la paire, 24 à 32; canards, la paire, 22 à 30; lapins, la pièce, 12 à 14; lapins de garenne, 6,50 à 7; perdrix, la pièce, 10 à 12; pigeons, la paire, 9 à 10.  
Porcs gras, amenés 40, vendus le kilo, 4,75 à 5,25.  
Porcs maigres, amenés 110, vendus le kilo, 5 à 5,25.  
Poulaillers, amenés 950, vendus la pièce, 40 à 120.

CHATEAUBRIANT  
Farine, 220 à 225 fr.; blé, 138 à 140 fr.; sarrasin, 80 à 85 fr.; avoine, 95 à 100 fr.; orge, 85 à 90 fr.; son, 68 à 70 fr.; paille, 250 fr.; foin, 200 fr.  
Cidre, 120 à 130 fr. la barrique, droits en sus; pommes à cidre, 120 à 125 fr. les 500 kilos.  
Beurre en gros, 11 fr. le kilo; au détail, 12 à 13 fr.; œufs, 9,50 à 10 fr. la douzaine.  
Bœufs et taureaux, 3 à 4 fr. le kilo; vaches, 2,50 à 3,25; veaux, 2,25 à 2,50 la livre; porcs gras, 4,80 à 4,85 le kilo; porcs maigres, 200 à 280 fr.; porcs de lait, 90 à 120 fr.; cochons, 3,50 le kilo.  
Poulaillers, 1,200 à 1,800 fr.; chevaux de 3 à 5 ans, 3,500 à 4,000 fr.; chevaux de boucherie, 300 à 1,200 fr., suivant

poils et qualité; pouliches de 18 mois, 2,200 à 2,500 fr.

MACHÉCOUL  
Bœufs gras, 1<sup>re</sup> qualité 3,50, 2<sup>e</sup> qual., 2,90, 3<sup>e</sup> qual., 2,40 à 2,60; taureaux, 1<sup>re</sup> qual., 3,30, 2<sup>e</sup> qual., 2,80, 3<sup>e</sup> qual., 2,40 à 2,60; vaches grasses, 1<sup>re</sup> qual., 3,60, 2<sup>e</sup> qual., 2,75, 3<sup>e</sup> qual., 2 à 2,30.  
Bœufs de travail, 4,500 à 7,500 fr.; vaches pleines ou en lait, 1<sup>re</sup> qualité 3,800 fr., 2<sup>e</sup> qual., 2,700 fr., 3<sup>e</sup> qual., 1,900 à 1,900 fr.; brouillards, 500 à 1,200 fr.  
Vente mauvaise pour les bestiaux gras et bœufs de travail, un peu meilleure pour les bœufs brouillards et les taureaux pleins.

GISSON  
Blé, 140 fr.; avoine, 85-90 fr.; foin, 125 fr.; paille, les 500 kilos, 125 fr. Poulets, la couple, gros 35-40 fr., moyens 30-35 fr., petits 25-29 fr.; lapins, la pièce, 12-22 fr.; œufs, la douz., 9,50-10 fr.; beurre, le demi-kilo, 6,30-7 fr.  
Bœufs gras, le kilo sur pied, 2,75-3,75; bœufs de travail, la paire, 4,000-6,000 fr.; vaches grasses, le kilo, 2,50-3,75; vaches laitières, 1,200-3,000 fr.; veaux, le kilo, 5-5,75; porcs, 5-5,20; porcs de lait, 100-120 fr.

L'imprimeur-Gérant: F. DUPAS.

### A VENDRE

UNE FERME située commune de Beaulieu, contenance environ 19 hectares, libre au 23 avril 1932. S'adresser pour traiter: M. E. DELUMEAU, 39, boulevard Marchal-Foch, CHOLET.

LA VIGNE NOUVELLE. N'achetez pas sans vous procurer mon catalogue. Henri Chatrier, pépiniériste, La Jonchère d'Ardenay, les Herbiers (Vendée).

POUR ÊTRE PATENTÉ à la Faculté d'Angers, FAIRIE, S'AMUSER des MOIS FAIRIE, FAIRIE FRANÇAISE, la Soc. de la 255 fr. 65, Faidherb St-Denis, Paris (10). Envoyer GRATUITEMENT le NOUVEAU ALBUM INCOMPARABLE. Nominations, plus, image, dans, Noël, Pâques, Succès.

### RELIGIEUSE

donne secret pour guérir Pipi au lit et Hémorroïdes. Maison NERA, à Nantes

### ÉLEVEURS

ASSUREZ vos troupeaux contre la MORTALITÉ

LA DOUVE tue des milliers de Moutons, Veaux, Génisses

TRAITEMENT PRÉVENTIF et CURATIF GARANTI par

LE FILIDOUVE

SEUL REMÈDE assurant d'une façon certaine et sans accident la guérison absolue de tout animal atteint de la Douve. Reconnu six fois plus efficace que le traitement habituel.

REMEDE dont l'efficacité est tellement reconnue aujourd'hui qu'il est employé dans la FRANCE ENTIERE et les COLONIES.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS VÉTÉRINAIRES

3, Rue Barbagnère, PARIS (19<sup>e</sup>)

Veuillez m'adresser votre brochure gratuite: POUR LES OVIDES ET BOVIDES CONTRE LA DOUVE

Nom et Prénoms: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Département: \_\_\_\_\_

### BAISSE de PRIX

Demandez notre nouveau tarif

### LE POTAZOTE

(12,5 % d'azote ammoniacal, 25 % de potasse du chlorure)

Engrais azoté, potassique, concentré, sec et pulvérulent, bien homogène, soluble, avantageux

fabriqué par la

Société Chimique de la Grande Paroisse

à VAZIERES (Nord)

Dose d'emploi: 200 à 400 kil. à l'hectare, à l'automne et au printemps

Mélangé au Superphosphate, donne une fumure complète, idéale

Deux résultats entre 1.000:

Sur culture de Betteraves: sans Potazote avec Potazote

M. André GAUDIN à Notre-Dame-des-Landes (L.-I.) 620 qx. 670 qx.

Sur culture d'avoine:

M. Joseph PEIGNE à Erbray (Loire-Inférieure) 28 qx. 37 qx.

S'adresser à la

Compagnie de SAINT-GOBAIN

Vendeur exclusif

Direction Générale des Affaires Commerciales des Produits Chimiques

1, Place des Saussaies - PARIS (VIII<sup>e</sup>)

ou à ses Agents et Dépositaires

Machines à Coudre "HOWE-EXCELS" depuis 795 fr.

Cycles - "LE GUI" - Vélos - Moteur

Pour les ÉTRENNES

VELOS fillettes ou garçonnets, garantis, depuis 295 fr.

21.50 Pour Fillettes, MACHINES À COUDRE 21.50

fonctionnement parfait

Actuellement DOUBLE TIMBRES-PRIMES. Facilités de Paiement

Remise importante à MM. les Membres du Syndicat

Motos "MONET-GOYON" - Cycles "LE GUI"

Tout pour MOTOCYCLISTES - Place Bourse, NANTES

### Pépinières Américaines

DE L'OUEST

Etablissements Viticoles

Eugène GIRAULT O. S.

Pépiniériste Viticulteur

JAUNAY-CLAN (Vienne)

Tél. 3 et 75

Expositions Nationales

Tours, Paris

1<sup>re</sup> Médaille d'Or

II. Conc. M. du Jury

60 hectares Vignobles et Pépinières

Plantés de milliers de variétés. Reproducteurs directs recommandés

Vastes Champs de Vignes

Champs d'Expériences

Authenticité Sélectionnée

Catalogue sur dem.

Agents sérieux acceptés

C'est aux Pépinières GIRAULT que nous devons nos meilleures Sélection.

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

Agents sérieux acceptés

### SCORIES THOMAS

LE MEILLEUR ENGRAIS PHOSPHATÉ

DES TERRES PAUVRES EN CHAUX

SEMEZ EN! BEAUCOUP! VOUS TERRES RENDRONT DAVANTAGE

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

PUBLICITE. H. DANHAUD

### Rhumatisants !.

vous pouvez

guérir !

Goutteux, rhumatisants, sans cesse en proie à des souffrances atroces, vous n'êtes pas incurables. Vous pouvez guérir si vous supprimez la véritable cause du mal, c'est-à-dire si vous vous attaquez au sang lui-même. Il est prouvé, en effet, que le rhumatisme ainsi que la goutte proviennent de la présence dans le sang de toxines, d'acide urique, qui enveniment les articulations et les tissus. Ce qu'il faut, c'est éliminer les déchets, dissoudre l'acide urique afin de rendre au sang toute sa pureté.

La TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, à base de plantes alpestres, constitue pour cela le meilleur remède. Elle dissout ou neutralise les toxines et l'acide urique et recrée un sang neuf et pur. Les tissus malade retrouvent alors leur souplesse, les articulations se dérouillent, les souffrances disparaissent. Lisez d'ailleurs ce que nous écrivent des malades guéris et commencez sans tarder une cure de Tisane des Chartreux de Durbon.

6 Février 1920.

Je souffrais de douleurs depuis de longues années; j'ai pris votre Tisane des Chartreux de Durbon et au bout de 15 jours de traitement elles étaient complètement disparues.

Je la recommande chaleureusement à toutes mes connaissances et vous prie de disposer de mon attestation.

M. ODIER, 66, rue Victor-Hugo, Carrière-sur-Seine (Seine-et-Oise).

Tisane des Chartreux de Durbon

Tisane des Chartreux de Durbon

Tisane des Chartreux de Durbon

Tisane des Chartreux de Durbon

Tisane des Chartreux de Durbon

Tisane des Chartreux de Durbon

Tisane des Chartreux de Durbon

Tisane des Chartreux de Durbon

Tisane des Chartreux de Durbon

Tisane des Chartreux de Durbon

Tisane des Chartreux de Durbon

Tisane des Chartreux de Durbon

Tisane des Chartreux de Durbon

Tisane des Chartreux de Durbon